



Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 21 janvier 2025 à 18h30

NOMBRE DE MEMBRES

CM /EN EXERCICE /PRESENTS

10 10 8

DATE CONVOCATION

14/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt et un du mois de janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal d'Uza, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle dite « des Bruyères » à Uza, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LEBLOND.

PRESENTS : Catherine CASTAING, Christian DELEST, Francine GILBERT, Bernard LAPORTE, Jean-Jacques LEBLOND, Marie-Noëlle PARCOLLET, Bernard POMMIER, Christine SAINT-AMANS LESTEL

EXCUSES : Jean-Paul BASTIEN, Léa TAUZIA

POUVOIR :

ABSENT :

DEL2025001 : DÉSIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Vu l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Jean-Jacques LEBLOND, Maire, expose que le Conseil Municipal doit désigner son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, décide de nommer Christine SAINT-AMANS, secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Jacques LEBLOND

La secrétaire de séance,

Christine SAINT-AMANS